



Au besoin, les échanges pour équilibrer les équipes se feront le mercredi 6 juin après la 3<sup>e</sup> partie.

1. **INSCRIPTION ET FRAIS D'INSCRIPTION** : Pour participer aux activités organisées par la ligue, toute joueuse doit s'inscrire avant le 21 avril 2018. Le coût est de 150.00\$ et **doit être acquitté au complet avant le 21 avril 2018. (sauf entente)**
2. **ÂGE** : Priorité aux joueuses de 25 ans et plus pour les nouvelles inscriptions.
3. **REMBOURSEMENT** : Après 3 parties jouées, **il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription.**
4. **CAPITAINE et 1'assistante** : Les capitaines et assistantes d'équipe seront choisies par le comité (responsables de la ligue). **Seuls le capitaine et l'assistante ont le droit de s'adresser à l'arbitre.**
5. **PRÉSENCES** : Durant la saison régulière 2018, votre présence à un minimum de 8 parties sur 12 sera obligatoire pour vous assurer d'être une joueuse régulière pour la saison 2019. Si vous jouez 7 parties et moins lors de la saison régulière 2018, vous deviendrez réserviste pour la saison 2019.
6. **ABSENCES** : **Toute joueuse qui prévoit s'absenter devra avertir sa capitaine au moins 48 HEURES à l'avance. Une joueuse qui s'absente sans avoir avisé ou qui appelle la journée même de la partie pour nous avvertir de son absence devra payer une amende de 10.00\$ à la prochaine partie. Tant que l'amende n'aura pas été payée, cette joueuse ne pourra pas jouer.**
7. **REMPACEMENT** : Pour tout remplacement durant la saison régulière et les finales, seule la personne responsable peut appeler une réserviste.
8. **RÉSERVISTES** : **Les joueuses réservistes devront payer 10.00\$ au début de la partie à un membre du comité. Il est à noter qu'une réserviste sera appelée seulement s'il y a moins de 10 joueuses. Une joueuse régulière pourra servir de réserviste seulement s'il n'y a pas de réserviste disponible.**
9. **ROTATION** : **Une rotation des joueuses du champ intérieur et extérieur est obligatoire une fois dans la partie. Si des filles souhaitent rester au champ, elles en auront le droit.**
10. **VOL DE BUT** : Le vol de but est permis lorsque la balle croise le marbre seulement, si non ce sera un retrait automatique. A la minute où la lanceuse est en possession de la balle au monticule, aucune feinte de vol de but ne peut être faite, si non ce sera un retrait automatique. Il n'y a aucun vol de marbre.
11. **LE MARBRE** : Pour éviter tout contact au marbre, le receveur n'aura pas besoin de toucher à la joueuse. Il touchera au marbre seulement, quant à la joueuse en provenance du 3<sup>e</sup> but, elle devra franchir la ligne tracée perpendiculairement au marbre avant que le receveur n'ait touché à son marbre. Si cette joueuse touche le marbre, elle sera automatiquement retirée. Il est possible de feinter et de retourner au 3<sup>e</sup> but tant et aussi longtemps que la ligne tracée entre le 3<sup>e</sup> but et le marbre n'a pas été franchie.
12. **RETRAIT AUTOMATIQUE** : Il y aura retrait automatique sur une troisième prise échappée.

13. **MAXIMUM 5 POINTS** : Maximum de cinq (5) points pour les quatre (4) premières manches. Les autres manches seront ouvertes jusqu'à la 7<sup>e</sup> manche ou 1h40 de jeu. Aucune manche ne commencera après 22h40.
14. **MAXIMUM DE 1 POINT** : Si l'équipe receveuse tire de l'arrière à la dernière manche, la partie sera considérée comme terminée lorsque cette équipe aura 1 point de plus que l'équipe visiteuse ou après trois (3) retraits. **(EN FINALE SEULEMENT)**
15. **SÉCURITÉ** : Le port du casque est fortement recommandé, celui-ci étant aux frais de la joueuse. Afin d'éviter les accidents, nous demandons aux joueuses de ne pas porter de bijoux. Il est interdit de porter des souliers à crampons de métal. La ligue et les membres de l'exécutif se dégagent de toutes responsabilités concernant les accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la saison.
16. **ALIGNEMENT** : L'alignement des joueuses doit être remis au marqueur 15 minutes avant la partie. Seules les joueuses inscrites sur cet alignement peuvent prendre part à cette partie. Toutes les joueuses qui font partie de l'alignement doivent se présenter au bâton. S'il y a des changements sur le terrain, l'alignement ne change pas. Si une joueuse n'est pas présente quand arrivera son tour au bâton, son retard ou absence ne compte pas pour un retrait jusqu'à la fin de la 2<sup>e</sup> manche.
17. **ENFANTS** : Aucun enfant ne sera toléré sur le terrain ou sur le banc. Seules les joueuses y sont admises.
18. **CIGARETTE et CELLULAIRE** : **La cigarette et le cellulaire est interdit en tout temps durant les parties.**
19. **ÉQUIPEMENT** : Toute équipe utilisant l'équipement de la ligue en est responsable et doit le remettre dans l'état où elle l'a pris. Les réparations sont la responsabilité de la joueuse. Ne pas utiliser d'eau de javel pour les chandails et ne pas les mettre dans la sècheuse.  
  
Votre chandail doit être visible en tout temps lors des parties (vous ne pouvez pas porter de manteau par-dessus votre chandail).  
  
**Toutes les joueuses doivent obligatoirement porter leur chandail fourni par la ligue pour les parties sans aucune exception. (en période de canicule, le lanceur et le receveur pourra le retirer lors de sa présence au champ).**  
  
**Les bâtons personnels seront permis seulement s'ils peuvent être utilisés par l'ensemble des joueuses de la ligue.**
20. **PARTIES PERDUES PAR DÉFAUT** : Une partie se joue avec 10 joueuses mais il ne devrait jamais avoir moins de 8 joueuses. Toute équipe qui se rend sur le terrain avec 7 joueuses et moins perd la partie par défaut.
21. **PARTIES À REPRENDRE** : Pour la saison 2018, les parties manquées pourront être reprises à un moment ultérieur, la saison pourrait être prolonger jusqu'à la mi-septembre ou nous pourrions le remettre exceptionnellement un autre jour (fin de semaine ou semaine).
22. **PLUIE** : Une partie interrompue à cause de la pluie sera valide après 4 manches complètes de jeu ou 3 ½ manches si l'équipe receveuse mène.
23. **CONDUITE** : Toute joueuse ou autre membre de la ligue qui utilisera un langage blasphématoire ou des gestes disgracieux est passible d'expulsion pour la partie.

24. **ÉCHANGE ET / OU MODIFICATION DES RÈGLEMENTS** : Les responsables de la ligue se réservent le droit de faire des changements dans les équipes afin de les équilibrer et de modifier les règlements au cours de la saison si nécessaire.
25. **ENGAGEMENT** : Toute équipe et toute joueuse membre de la ligue s'engage à se conformer aux règlements de la ligue. S'il advenait un problème dans les règlements de la ligue, le livre des règlements de la Fédération de Balle-Molle du Québec sera celui de référence.
26. **CLASSEMENT** : Si deux équipes sont à égalité à la fin de la saison régulière, il y aura vérification : a) des parties gagnées entre ces deux équipes durant la saison ; b) s'il y a toujours égalité, la différence entre le total des points pour et contre des parties jouées entre ces 2 équipes sera faite.
27. **BUT SUR BALLE** : Le but sur balle intentionnel est interdit en tout temps.
28. **RÉCHAUFFEMENT** : Afin d'éviter les blessures, les joueuses doivent arriver au terrain assez tôt pour avoir le temps de se réchauffer. Si une joueuse prend l'habitude d'arriver 5 minutes avant la partie, elle en sera avisée et pourra être pénalisée si la situation n'est pas corrigée.
29. **SÉRIE** : Pour les parties en série, les manches doivent être complètes tout en respectant le temps mentionné au point 13 même si le score est à égalité.
30. **FINALES** : La grande finale se jouera en 7 manches complètes et sera disputé en premier. La finale consolation doit être jouée tout en respectant les règlements d'un match de saison. La finale consolation et la grande finale se joueront un mercredi. Lors de la finale consolation et de la grande finale, l'équipe receveur sera celle qui aura eu le plus de points au classement durant les séries.